



Introduction

Le présent guide décrit le plan d'autogestion de développement professionnel continu de la FMOQ, appelé PADPC-FMOQ, en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2007 et explique comment l'utiliser de façon optimale.

Qu'est-ce que le PADPC-FMOQ ?

La FMOQ offre gratuitement à ses membres trois outils : un plan d'autogestion de développement professionnel continu sur support papier ou électronique, un guide d'utilisation et un atelier d'appropriation.

Le plan d'autogestion est un exercice de réflexion en six étapes. Le médecin part du profil qu'il dresse de sa pratique : lieux de pratique, champs d'exercice, champs d'intérêt, portrait de sa clientèle, mode de pratique individuelle ou de groupe, le cas échéant. Cette base lui permettra de définir ses besoins. Par exemple, doit-il améliorer ses compétences dans certains domaines étant donné le jeune âge de sa clientèle ou la difficulté d'accès à une spécialité médicale dans sa région ? Les besoins les plus criants du généraliste peuvent cependant être du domaine des compétences transversales qui s'ajoutent à l'expertise médicale : communication, gestion, collaboration, promotion de la santé, professionnalisme et érudition.

Les troisième et quatrième étapes de la démarche consisteront à fixer des objectifs et à établir un plan d'action comprenant, de façon réaliste, trois priorités. Puis viendra le moment d'agir : quelles activités de formation suivre à la lumière des réflexions précédentes ? La dernière phase, qui clôt la boucle, est celle de l'évaluation et de la réflexion. L'activité a-t-elle été utile ? Changera-t-elle la pratique ? Y a-t-il maintenant d'autres besoins de formation à combler ?

Pourquoi la FMOQ a-t-elle conçu ce plan d'autogestion de développement professionnel continu ?

Le PADPC-FMOQ a vu le jour pour répondre à la nouvelle exigence du Collège des médecins du Québec (CMQ) qui oblige les médecins inscrits au tableau de l'ordre à adhérer à un plan d'autogestion de développement professionnel continu à compter du 1^{er} juillet 2007. La FMOQ s'est appuyée sur sa vaste expérience en formation continue et sur son réseau d'associations affiliées pour offrir à ses membres un outil pour les aider à répondre à l'obligation du CMQ. Les sept entreprises suivantes, qui partagent notre vision de distinction claire entre la formation continue et le marketing, ont contribué de façon non restrictive à la conception et à la diffusion du PADPC-FMOQ : AstraZeneca Canada inc., Bayer inc., Janssen-Ortho inc., Laboratoires Abbott ltée, Merck Frosst Canada ltée, Pfizer Canada inc. et Sanofi-Aventis Canada.

Comment utiliser le guide ?

Ce guide d'utilisation présente les six étapes du PADPC-FMOQ. Pour chacune d'entre elles, vous trouverez une définition des nouveaux concepts, des outils, (accompagnés de leur mode d'emploi, conçus pour parcourir le chemin entre deux étapes), des exemples utiles à la compréhension ainsi que l'annonce de la prochaine étape. Un glossaire vous aidera à comprendre les concepts plus abstraits.

Glossaire :

Ce glossaire définit les concepts utilisés dans le PADPC-FMOQ.

Besoin : écart entre la situation idéale et la situation réelle ou actuelle

Champs d'exercice : type d'activités professionnelles (clinique, enseignement, administration, recherche, etc.)

Clientèle : profil général des patients d'un professionnel de la santé

Compétences transversales : habiletés fondamentales et complémentaires requises pour exercer la médecine

Évaluation : action de porter un jugement sur la valeur d'une activité de formation

Intérêt : préférence personnelle pour un champ d'activités médicales

Lieu de pratique : lieu physique où un médecin exerce (cabinet privé, CLSC, hôpital, etc.)

Mode de pratique : choix de pratique individuelle ou de groupe

Objectifs : buts, personnels ou professionnels, à atteindre

Planification : stratégie pour atteindre des objectifs

Réflexion : action de porter un jugement sur l'effet d'une activité de formation et sur l'ensemble de ses activités